



Rapport annuel ARC 2013

1. De la vie de l'association

◆ **Changement au sein du Comité**

Au cours de l'année sous revue, une personne fut nouvellement nommée au Comité de ARC : Patrik Chabbey. Il est le nouveau secrétaire général des SCIV et succède à Gabrielle Dussex au Comité de ARC.

◆ **ARC chargé du cours d'introduction**

Lors de la réunion annuelle de réflexion des associations de Travail.Suisse, ARC a présenté un concept pour un cours d'introduction à la politique syndicale. Tous les nouveaux collaborateurs des associations de Travail.Suisse devraient à l'avenir participer à un séminaire, qui leur donne un aperçu :

- a) de la collaboration entre l'association faîtière et les associations membres;
- b) de l'importance de la politique pour une organisation de travailleurs;
- c) du paysage syndical actuel et des situations de concurrence;
- d) des projets actuels et des thèmes principaux de Travail.Suisse.

Le séminaire doit avoir lieu en allemand et en français. Les associations de Travail.Suisse approuvèrent ce concept et promirent d'envoyer leur personnel à cette manifestation ayant lieu annuellement.

2. De la direction

◆ **Nouveau bureau à Lausanne**

En mai 2013, ARC a ouvert un nouveau bureau à Lausanne. De la sorte ARC a voulu améliorer son ancrage en Romandie. ARC est sous-locataire de l'association membre Hôtel & Gastro Union. Jusqu'à maintenant le bureau de ARC se trouvait à Villars-sur-Glâne dans les locaux du syndicat Syna. ARC espère, avec son bureau à Lausanne, de meilleurs contacts dans le canton de Vaud, en Valais et à Genève. La responsable du bureau de Lausanne est Sylvie Egloff, qui exerce la fonction de coordinatrice pour la Suisse romande.

3. L'offre de cours 2013

◆ **Cours centrés sur le monde du travail**

L'offre de cours de ARC est orientée sur le monde complexe du travail. Les travailleurs doivent s'affirmer à leur poste de travail, sur le marché du travail et dans le monde du travail. Ainsi ARC soutient par ses cours premièrement les travailleurs à leur poste de travail. Des compétences techniques, sociales et méthodiques améliorées doivent les aider à mieux assumer et en connaissance de cause leurs tâches à leur poste de travail et à mieux résister à la pression du travail. Deuxièmement l'offre de ARC soutient les travailleurs sur le marché du travail. Ils doivent être à même de se mouvoir de manière assurée sur le marché du travail et d'utiliser les instruments disponibles. Troisièmement ARC soutient les travailleurs dans leur rapport au monde du travail. Ils doivent connaître et pouvoir exiger le respect des règles légales applicables dans le monde du travail. De même ils devraient être en mesure de contribuer à l'élaboration des réglementations.

◆ **Accès simplifié aux cours**

Afin de participer à une formation continue, chacun doit être en mesure de franchir quatre obstacles: il faut du temps, de l'argent, de la motivation et une offre qui corresponde à ses besoins et à ses connaissances préalables. ARC est un institut de formation, qui a pour but de maintenir aussi bas que possibles les obstacles à l'accès à une formation continue. Les travailleurs devraient pouvoir, par l'Institut de formation pour les travailleurs ARC, accéder à la formation continue régulière. C'est pourquoi les cours sont habituellement gratuits pour les membres de ARC. Souvent, en tant que membres d'un syndicat, ils peuvent bénéficier du droit à la formation continue, qui fut négocié dans différentes conventions collectives de travail. De plus nous ne demandons des connaissances préalables que pour peu de cours de ARC. Normalement, tous les membres intéressés peuvent suivre les cours sans connaissances préalables définies.

◆ **Nombre de cours, nouveaux cours**

Le programme de cours ARC 2013 était placé sous le slogan „Mon pARCours de formation“. Au cours de l'année sous revue, au total 92 cours pour travailleurs étaient planifiés de manière fixe. Finalement 75 cours furent réalisés lors de 123 journées de cours. 25 cours étaient nouveaux dans le programme.

◆ **ARC Suisse alémanique**

En Suisse alémanique, 60 cours étaient planifiés : 37 cours généraux, trois cours traitant des candidatures, six cours pour les responsables d'équipes, six cours pour les représentants et représentantes du personnel, un cours professionnel spécifique, un cours pour les personnes souffrant de maladie chronique et six cours pour les jeunes et jeunes adultes. Au total, finalement 49 cours furent réalisés lors de 87 jours de cours.

◆ **ARC Suisse romande et ARC Valais**

En 2013, en Suisse romande, au total 28 cours furent planifiés pour 40 jours de

cours. Il fut finalement réalisé 23 cours lors de 30 jours de cours. ARC Suisse romande a réalisé 16 cours avec un total de 22 jours et ARC Valais sept cours avec un total de huit jours.

◆ **Cours pour les travailleurs de langue italienne**

ARC Suisse alémanique et ARC Suisse romande ont offert conjointement quatre cours pour les travailleurs de langue italienne. Trois de ces quatre cours purent être réalisés.

◆ **Statistique des cours**

La vue d'ensemble statistique ci-après sur les cours, également pour les années passées, montre que 2013 fut une année dans la moyenne avec peu de changements en comparaison avec les années précédentes.

2008	2009	2010	2011	2012	2013	
76	82	80	80	75	75	Nombre de cours
99.5	123	123	133.5	119	123	Nombre de jours de cours
1215	977	967	985	884	874	Nombre de participants
803	950	996.5	994.5	923.5	1014	Heures
10128	11320	12145	12782.5	10606.5	12079	Participants/heures
1091	1153	1153.5	1188	1085.5	1149	Heures d'orateurs
15.98	11.9	12.1	12.3	11.79	11.65	Ø Grandeur des cours
10.6	11.5	12.5	12.4	12.31	13.52	Ø Durée des cours en heures

4. Assurance qualité

◆ **Remarque générale**

ARC dispose depuis des années d'un système indépendant d'assurance qualité. Chaque cours est évalué du point de vue de la satisfaction des participants, des aptitudes techniques et pédagogiques-didactiques des orateurs ainsi que des processus administratifs.

◆ **Evaluation des cours**

Pour l'évaluation d'un cours, nous utilisons un questionnaire uniformisé. Ce questionnaire permet d'une part la notation des éléments individuels du cours, et un feed-back écrit personnalisé d'autre part. La notation comprend quatre possibilités (- / 0 / + / ++). L'objectif est que chaque cours obtienne (++) ou (+) au minimum pour la moitié des notations en retour. Converti en notes, cela signifie en moyenne un 5,50 sur un maximum de 6,00.

En 2013, pour l'ensemble des cours, une valeur de 5.66 fut atteinte. Cela signifie

que la qualité moyenne de l'ensemble des cours était avec 5,66 au dessus de notre objectif défini de 5.50 sur 6.00. De plus, en 2013, la moyenne était de 0.02 point au-dessus de la valeur moyenne de l'année précédente. En Suisse romande, la moyenne fut de 5.77 et en Suisse alémanique de 5.62.

Nous accordons une attention particulière aux cours dont l'évaluation se situe en dessous de 5.3. En 2013 aucun cours n'était dans ce cas.

5. Projets

◆ Remarque générale

L'Institut de formation pour les travailleurs ARC n'offre pas seulement des cours mais s'engage également dans des projets et soutient d'autres organisations dans la planification et la réalisation de cours et de projets.

◆ Propres projets de ARC

ARC réalise actuellement, sous sa propre régie, trois projets.

- Le premier projet porte le titre „Mieux gérer le stress“ et comprend d'une part trois différents cours ainsi qu'une brochure et un calendrier de table en deux langues d'autre part.
- Un deuxième projet traite le thème „Nouveau à la place de travail – Danger d'accident plus élevé“. Un dépliant qui est joint à la confirmation de cours, informe sur la thématique visée.
- Un troisième projet a pour titre „Bien intégrer les travailleurs étrangers dans l'entreprise“. La brochure éponyme peut être commandée auprès de ARC.

◆ Projet en collaboration

- Conjointement avec la Conférence des Hautes Ecoles Spécialisées (KFH), ARC exploite une plate-forme d'apprentissage sur le thème de la sécurité au travail. Elle doit sensibiliser les étudiants des Hautes Ecoles Spécialisées aux questions de la sécurité au travail. La plate-forme peut être consultée sous: www.arbeitssicherheit-hf.ch. La Suva finance la plate-forme d'apprentissage.

◆ Mandats

- Sur mandat de la ville de Baden, ARC a réalisé une étude sur le thème „Formation continue coordonnée dans la ville d'études de Baden“.
- Pour Biotechnet, ARC a planifié et réalisé un atelier de stratégie.
- Pour le Master of Science in Engineering (MSE) des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses, ARC a planifié et réalisé un atelier sur le thème de l'enseignement.
- Pour la représentation du personnel des Transports publics de Zurich, ARC a organisé et réalisé avec succès deux cours sur le thème „Loi sur la durée du travail et horaires de services des transports publics“.

6. Engagement dans la politique de formation

◆ Collaboration dans différents organes

Le Directeur de l'Institut de formation ARC est également responsable chez Tra-

vail.Suisse des questions de politique de formation. Dans cette fonction, il a collaboré en 2013 au sein des organes suivants :

- Commission fédérale des hautes écoles spécialisées, y compris le bureau de la CFHES, membre du groupe de travail « Etudes master »
- Commission fédérale de la formation professionnelle, membre
- Groupe de travail SEFRI « Formation professionnelle supérieure »
- Groupe de pilotage SEFRI « Formation professionnelle supérieure »
- Groupe de travail SEFRI « Procédure de qualification »
- Groupe de travail SEFRI « Stratégie collaboration internationale de la formation professionnelle »
- Groupe de travail CDIP « Attestation individuelle de compétences »
- FSEA, membre du Comité
- SRFP, membre du comité
- Conférence des Hautes Ecoles Spécialisées, membre consultatif du Comité
- Conférence des Hautes Ecoles Spécialisées Technique, membre consultatif

◆ **Engagement pour une loi fédérale sur la formation continue**

Le Directeur de l'Institut de formation s'engage depuis longtemps pour une loi fédérale sur la formation continue. En particulier il défend une obligation de formation continue, le financement des associations faîtières de la formation continue et un renforcement de la formation de rattrapage.

7. Finances

◆ **Comptes 2013**

Le budget 2013 prévoyait un déficit de CHF 24'713.00. Grâce au bon taux d'occupation des cours réalisé en 2013, le déficit a pu être réduit à CHF 5'699.80. Ces quelque CHF 6'000.00 correspondent aux coûts non prévus au budget pour le bureau à Lausanne.

◆ **Budget 2014**

Avec des recettes de CHF 767'025.00 et des dépenses de CHF 794'200.00 un déficit de CHF 27'175.00 est prévu. Le budget est établi de manière défensive. Avec un bon travail efficace, le déficit devrait pouvoir être diminué. L'important est avant tout que nous réussissions à obtenir pour la majorité des cours une occupation optimale.

8. Perspectives pour l'an 2014

◆ **Programme annuel 2014**

Le programme annuel 2014 „démontre“ l'importance de la formation continue pour tous. Au total 101 cours avec 172 jours de cours sont planifiés. Parmi ce total, 57 sont en allemand, 33 en français, 17 en italien, deux sont trilingues (dt, fr, it) et un cours est bilingue (dt, fr). A cela s'ajoute d'autres manifestations n'apparaissant pas dans le programme imprimé.

- ◆ **Partenariat social**

En 2014, le thème du partenariat social doit continuer à être traité. Certes, jusqu'à présent, ARC offrait déjà un travail de formation dans le domaine du partenariat social, par exemple avec l'organisation de cours pour les représentants et représentantes du personnel. Mais jusqu'à maintenant le thème ne fut jamais traité par ARC de manière conséquente et systématique. Pour renforcer et améliorer le travail de l'Institut de formation dans le domaine du partenariat social, ARC veut jusque et y compris en 2015 traiter systématiquement le thème „Partenariat social“ et établir le matériel de cours de base et les unités de cours. Ainsi, ARC soutient, par des informations de base et par la formation, les fonctionnaires syndicaux des associations membres engagés dans le développement du partenariat social ainsi que dans les négociations de partenariat social. L'établissement des informations et des cours a lieu en étroite collaboration avec les associations représentées au Comité.
- ◆ **Projet „Centre de compétence pour les questions de retraite“**

Le Comité de ARC a décidé que ARC devrait mettre sur pied un centre de compétence pour les questions de retraite, fournissant des prestations en relation avec le thème „Retraite“. Un groupe de travail doit établir des propositions concrètes et commencer la mise en œuvre.
- ◆ **Introduction à la politique syndicale**

En mars 2014, le premier cours „Introduction à la politique syndicale“ doit être réalisé. Invités sont les employés nouvellement engagés par les associations membres de Travail.Suisse.
- ◆ **Projet Ville de Baden**

La ville de Baden a demandé à ARC d'approfondir l'étude sur la formation continue coordonnée et de commencer la mise en œuvre.
- ◆ **Plate-forme d'apprentissage pour la sécurité au travail**

En 2014, le contenu de la plate-forme d'apprentissage pour la sécurité au travail doit être traduit en français et en italien.

Bruno Weber-Gobet, 31 mars 2014